



# Pomme de terre



LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1461 -2 avril 2026

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA POMME DE TERRE

# Rendez-vous le 30 mai 2026 pour une 3<sup>ème</sup> édition encore plus fédératrice !

*Le samedi 30 mai 2026, la filière pomme de terre se mobilisera à nouveau à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> édition de la Journée internationale de la pomme de terre. Un rendez-vous désormais installé, attendu et reconnu, qui s'inscrit pleinement dans les enjeux alimentaires et sociétaux actuels : mieux manger, préserver les ressources, et valoriser des productions accessibles et durables.*



## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA POMME DE TERRE

Initiée par l'ONU en 2024, cette Journée internationale vise à rappeler au grand public comme aux décideurs le rôle essentiel de la pomme de terre dans l'alimentation mondiale. Produit du quotidien, parfois sous-estimé, le tubercule mérite pourtant une mise en lumière à la hauteur de son importance : 4<sup>ème</sup> culture alimentaire mondiale, la pomme de terre nourrit des milliards de personnes et représente un pilier majeur de la sécurité alimentaire dans de nombreux pays. En France, le CNIPT s'est engagé dès le lancement de l'événement pour accompagner cette dynamique internationale et en faire un temps fort de communication collective. Après deux premières éditions marquées par une mobilisation croissante, l'année 2026 doit permettre de franchir une nouvelle étape, avec un dispositif renforcé et une ambition claire : faire de cette Journée internationale un moment incontournable pour la filière et les consommateurs.

pour faire vivre cette Journée internationale en France. L'objectif a été clair dès le départ : transformer une date institutionnelle en un événement concret, visible, engageant, à la fois auprès du grand public et des professionnels. La première édition a été marquée par un déjeuner au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en présence de Monsieur Marc Fesneau, ministre et de Madame Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée. En 2025, le dispositif associait outils de promotion pour les points de vente, actions de relations presse et fil rouge éditorial sur les réseaux sociaux. Pour cette 3<sup>ème</sup> édition, l'ambition du CNIPT est de renforcer encore la portée de l'événement, en multipliant les points de contact avec les consommateurs, en s'adressant davantage aux jeunes publics, et en consolidant la mobilisation en points de vente.

### 2026 : une 3<sup>ème</sup> édition pour amplifier la dynamique et toucher de nouveaux publics

Depuis la première édition en 2024, le CNIPT s'est positionné comme un acteur moteur

(Suite page 2)

## À DÉCOUVRIR

### Journée internationale de la pomme de terre

1-2

Rendez-vous le 30 mai 2026 pour une 3<sup>ème</sup> édition encore plus fédératrice !

### Actualité filière

3

Cadmium et pomme de terre : où en est-on réellement ?

### Relations filière

4

Face à la crise mondiale, la filière en première ligne

L'ensemble des informations économiques et statistiques sur la production, la consommation sur le marché du frais français, l'export et toutes les autres informations économiques (tableaux de bord mensuels, cotations hebdomadaires, etc.) peuvent être retrouvées sur [cnipt.fr](http://cnipt.fr)

**(Suite de la page 1)****Une animation renforcée en magasins : le retour du kit PLV**

Comme en 2025, la visibilité en rayon sera un axe central. Le kit PLV sera déployé pour permettre aux opérateurs d'animer les points de vente tout au long du mois de mai et autour du 30 mai. Ce kit comprend une affiche, une guirlande de drapeaux, 100 fiches recettes et une boîte de présentation, 1 stop-rayon, 5 stickers aux couleurs de l'événement.

Chaque opérateur de Fedepom recevra un kit afin de garantir une mise en avant en GMS, et les artisans primeurs pourront également passer commande auprès de Saveur Commerce dès le mois d'avril. Cette présence physique en magasin est essentielle : c'est là que se joue l'acte d'achat et que la filière peut rappeler, de façon concrète, que la pomme de terre est un produit moderne, pratique et tendance.

Un kit graphique pour mobiliser l'ensemble de la filière Afin de faciliter l'appropriation de la Journée internationale par tous les acteurs, un kit graphique complet est à disposition sur le site [cnipt.fr](https://cnipt.fr). Ce kit comprend les logos du 30 mai dont une version animée, la charte graphique et des visuels prêts à publier sur les réseaux sociaux. Il permet à tous les opérateurs de relayer facilement l'événement et de contribuer à une communication harmonisée et massive autour du 30 mai.



> Le 30 mai mis à l'honneur chez les artisans primeurs

**Un plan médias et influence ambitieux pour toucher le grand public de 7 à 77 ans**

Le CNIPT met en place un portage presse auprès de médias influents, en affinité directe avec la consommation et les tendances culinaires : Marmiton, Maxi Cuisine, 750g, Demotivateur Food, Public, Cuisine Actuelle. Un envoi de pommes de terre et d'ingrédients permettra aux rédactions de réaliser la recette du chef Eloi Spinnler, ambassadeur de l'événement en 2025 : des pommes de terre laquées à la sauce soja façon coréenne. Une recette gourmande, tendance et parfaitement alignée avec l'esprit international de cette journée. Cette action vise à générer des retombées dans la presse culinaire et lifestyle, tout en rappelant que la pomme de terre peut être

moderne, créative et inspirée des cuisines du monde.

Le relai dans la presse est renforcé avec la mise en place de trois partenariats médias structurants, dont deux à destination directe des enfants et des adolescents :

- J'aime Lire (3 millions de lecteurs de 7-10 ans) : une publication pédagogique sur l'histoire de la pomme de terre et les bonnes pratiques de conservation à la maison.
- Sciences et Vie Junior (1 million de lecteurs de 10-15 ans) : un contenu co-rédigé avec une diététicienne, axé sur les atouts nutritionnels de la pomme de terre.
- Le Parisien Week-end (2 millions de lecteurs) : une publication grand public idéale pour un événement tombant un samedi, mettant en avant les qualités de la pomme de terre (équilibrée, gourmande, accessible, durable), et son rôle clé dans la souveraineté alimentaire française.

Ces partenariats traduisent une stratégie claire : inscrire la pomme de terre dans les réflexes alimentaires des familles et sensibiliser les plus jeunes à ses bénéfices nutritionnels.

**Une stratégie digitale créative : la pomme de terre, "la base partout"**

Parce que la visibilité passe aussi par les réseaux sociaux, la filière s'appuiera sur plusieurs collaborations avec des influenceurs à forte audience (profils en cours de validation).

Au-delà des collaborations classiques, la campagne 2026 proposera également un ton plus narratif et plus immersif :

- une collaboration envisagée avec un influenceur globe-trotteur/aventurier pour raconter la place de la pomme de terre dans les cuisines du monde,
- un fil rouge original intitulé « La pomme de terre, c'est la base partout », avec des vidéos décalées montrant des moments de consommation dans des lieux inattendus, afin de souligner son côté pratique, universel et adaptable. L'idée est simple : faire sourire, surprendre et créer de la viralité, tout en transmettant un message fort : la pomme de terre est partout, dans toutes les cultures, et dans tous les usages.

**Une date clé pour toute la filière : rendez-vous le 30 mai 2026 !**

Cette 3<sup>ème</sup> édition doit être un temps fort fédérateur pour l'ensemble des professionnels de la filière. Dans un contexte où la souveraineté alimentaire devient une priorité nationale, la pomme de terre représente un atout considérable : la France est 1<sup>er</sup> exportateur mondial et 2<sup>ème</sup> producteur européen, preuve du dynamisme et de la compétitivité de la filière.

Le CNIPT compte donc sur la mobilisation de tous pour faire du 30 mai 2026 une journée visible, partagée et célébrée, en magasin comme sur les réseaux sociaux, dans les médias comme dans les foyers.

Le 30 mai 2026, faisons ensemble rayonner la pomme de terre ! ■

Laure PAYRASTRE – CNIPT



## ACTUALITÉ FILIÈRE

# Cadmium et pomme de terre : où en est-on réellement ?

Le 12 février 2026, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) a publié les résultats de sa troisième Étude d'Alimentation Totale (EAT3), relative à l'exposition de la population française aux contaminants.

Dans ce contexte, le cadmium dans l'alimentation est revenu au cœur du débat public. Tour d'horizon des données disponibles et des réponses de la filière.

L'Anses a tenu, le 24 mars 2026, une conférence de presse spécifique sur le cadmium pour appeler à une vigilance renforcée, sans pour autant révéler de dépassement des limites réglementaires en vigueur.

**Premier constat : aucun aliment analysé dans le cadre de l'EAT3 ne dépasse les limites réglementaires actuelles fixées par la réglementation européenne** (0,1 mg/kg pour la pomme de terre). Les niveaux mesurés sont, dans l'ensemble, inférieurs à ceux enregistrés lors de l'EAT2.

S'agissant de l'exposition de la population, les principaux contributeurs alimentaires identifiés sont les pains et produits céréaliers (21 %), les pommes de terre (17 %), les légumes (11 %), puis les soupes (8 %). Selon l'Anses, environ 23 à 27 % des enfants, dans leur consommation alimentaire toutes sources confondues, dépassent la dose journalière tolérable (DJT), tandis que ce chiffre s'établit à environ 1,5 % pour les adultes, un niveau stable.

## La filière pommes de terre dispose d'un plan de surveillance solide

La filière pommes de terre fraîches suit la teneur en cadmium dans les tubercules depuis plusieurs décennies. Le CNIPT, avec le soutien d'ARVALIS, conduit annuellement un plan de contrôle portant sur des échantillons prélevés en magasin et analysés par des laboratoires certifiés indépendants.

**Sur la période 2009-2024, 2 612 échantillons ont été analysés. La teneur moyenne relevée est de 0,026 mg/kg, soit près de**

**quatre fois inférieure à la limite réglementaire européenne de 0,1 mg/kg, pour un taux de conformité de 99,3 %.** En cas de dépassement ponctuel, des procédures de retrait ou de rappel sont appliquées.

## Origines agronomiques et leviers d'action

D'un point de vue agronomique, **le cadmium est naturellement présent dans les sols.**

La majeure partie absorbée par les plantes provient du stock pédologique, et non directement des engrais : **moins de 3 % du cadmium assimilé par la plante est d'origine fertilisante.**

L'absorption dépend avant tout de la biodisponibilité du contaminant, laquelle est conditionnée par le pH du sol, la teneur en matière organique et l'équilibre minéral, notamment en zinc.

**Les apports d'engrais phosphatés dans la culture de la pomme de terre sont en recul depuis plus de vingt ans,** avec une réduction d'environ 10 kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>/ha par rapport à 2006 (source : Enquête Pratiques Culturelles, ministère de l'Agriculture / France Fertilisants).

Les agriculteurs disposent par ailleurs de leviers concrets pour limiter l'absorption : maintien d'un pH équilibré par chaulage raisonné, enrichissement en matière organique, fractionnement des apports et bon équilibre nutritionnel.

## Un cadre réglementaire en évolution

La France applique un seuil de 90 mg Cd/kg P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> pour les engrais, contre 60 mg/kg au niveau européen. Le gouvernement vise un alignement progressif : 60 mg/kg en 2027, 40 mg/kg en 2030, 20 mg/kg en 2035.

Le CNIPT est engagé dans la sensibilisation des acteurs de la filière et la recherche de solutions. ■

**Florence ROSSILLION - Directrice du CNIPT**

Sources : Anses, EAT3 (février 2026) ; CNIPT / Arvalis, plans de contrôle 2009-2024 ; Enquête Pratiques Culturelles, ministère de l'Agriculture / France Fertilisants.

## AGENDA

22 avril 2026

**Assemblée générale de Felcoop**

Paris

[www.felcoop.fr](http://www.felcoop.fr)

28-29 avril 2026

**Medfel**

Perpignan

[www.medfel.com](http://www.medfel.com)

30 Mai

**Journée Internationale de la Pomme de Terre**[Téléchargez le kit de communication](#)

3-4 juin 2026

**Europatat Congress 2026**

Bruxelles

[www.europatat.eu](http://www.europatat.eu)

16 juin 2026

**Congrès Fedepom**

Lyon

[www.fedepom.fr](http://www.fedepom.fr)

9-10 septembre 2026

**Potato Europe**

Allemagne

[www.potatoeurope.de](http://www.potatoeurope.de)**Éditeur CNIPT**

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél. : 01 44 69 42 10

**Directrice de publication Rédactrice en chef :**

Florence Rossillion

**Conception graphique :**

Aymeric Ferry

Dépôt légal : à parution

ISSN n° 0991-3351



## RELATIONS FILIÈRE

## ■ Face à la crise mondiale, la filière en première ligne

*Comme si le volume restant à commercialiser ne suffisait pas à alourdir les inquiétudes de la filière pommes de terre, celle-ci doit affronter un contexte international contraint.*

Les ajustements de prix, ou de délais, qui vont impérativement devoir être négociés dans les prochaines semaines, ne sont pas des décisions isolées, mais les conséquences d'une nécessaire adaptation à la situation internationale.

Depuis le déclenchement du conflit militaire au Moyen-Orient fin février 2026, **les fournisseurs de produits agricoles font face à une accumulation sans précédent de surcoûts qui affectent l'ensemble de la chaîne de valeur : production, transport, emballage et logistique internationale.**

Ce conflit, situé au cœur d'une région stratégique pour l'approvisionnement énergétique mondial, perturbe fortement les flux de pétrole, notamment par les points de passage essentiels comme le détroit d'Ormuz.

Cette situation entraîne une hausse brutale des prix de l'énergie, qui se répercute immédiatement sur l'ensemble de la chaîne économique. Le prix du Brent a progressé de plus de 51 % en quelques semaines, atteignant un pic de 119,50 \$/baril au 31 mars 2026 ; sa plus forte hausse mensuelle depuis 1988. Le prix du Gaz connaît dans le même temps une hausse de 40 % (Source : IRIS (mars 2026)).

**Les exploitations agricoles endurent une double pression le coût du carburant des machines agricoles (GNR) et celui des engrais azotés, tous deux indexés sur le prix des hydrocarbures.**

**Les négociants-conditionneurs subissent aussi l'augmentation du coût des carburants qui renchérit fortement les frais de stockage et de logistiques.**

Sans oublier les délais parfois allongés en raison des perturba-

tions sur certaines routes commerciales, ce qui complique encore davantage la gestion des approvisionnements.

**À cela s'ajoute la question des emballages utilisés pour les unités de ventes de pommes de terre : films plastiques, barquettes, blisters, conditionnements sous atmosphère, qui sont directement fabriqués à partir de dérivés pétroliers. Leur prix suit mécaniquement celui du baril.**

Les stocks de matières premières plastiques arrivent à leur terme et les augmentations exigées par les fabricants d'emballages sont déjà bien présentes.

**Face à l'urgence, le gouvernement français a annoncé un plan de soutien de 70 millions d'euros limité au mois d'avril 2026, dont :**

- 50 M€ pour le transport routier (aide de 20 centimes/litre pour les TPE/PME)
- 14 M€ pour l'agriculture (exonération du droit d'accise sur le GNR agricole)
- 5 M€ pour la pêche (remboursement partiel du carburant)
- Prêts de trésorerie exceptionnels via Bpifrance

**Ce plan sous-estime l'onde de choc simultanée sur tous les postes de coûts à chaque maillon d'une filière comme celle de la pomme de terre** et ne prend pas en considération tous les paramètres : carburant des machines, engrais, transport des marchandises, emballages et fret international dont l'accumulation pèse lourdement sur l'équilibre économique des exploitations agricoles et des structures de conditionnement de la filière.

**Il est donc nécessaire d'agir collectivement et en étroite collaboration pour absorber ces tensions et garantir, ensemble, la continuité et la qualité de l'approvisionnement des pommes de terre aux consommateurs.** ■

Florence ROSSILLION - Directrice du CNIPT

## EN BREF...

## Gouvernement

**La loi d'urgence agricole au Conseil des ministres**

Annoncée par le 1<sup>er</sup> ministre le 13 janvier dernier, le projet de loi d'urgence agricole sera examiné en Conseil des ministres ce mardi 8 avril. Le texte comprend 23 articles sur des sujets aussi divers que la prédation, la gestion de l'eau, les moyens de production. Il a été élargi à deux sujets : le renforcement de la loi Égalim, et le foncier agricole. Le texte introduit la notion de « tunnel de prix » : les parties pourront fixer une fourchette dont la borne minimale ne pourra être inférieure aux indicateurs de coûts de production, sauf justification explicite. Pour sécuriser les relations commerciales, le rôle

des organisations de producteurs (OP) est sanctuarisé. Le projet de loi propose également d'accélérer les négociations commerciales en amont : une proposition de contrat devra être conclue dans un délai maximal de quatre mois. Sur la gestion de l'eau, le gouvernement souhaite alléger les contraintes pesant sur l'irrigation. Sur la question des phytos, le ministre de l'Agriculture gagne en autonomie : pour lutter contre les distorsions de concurrence, il pourra seul suspendre l'importation de denrées traitées avec des substances interdites en Europe. Dans la même logique, l'article 4 interdit les produits non européens dans la restauration collective publique, sauf en cas d'absence d'offre. Le texte devrait être examiné par l'Assemblée nationale en mai, et par le Sénat en juin.

## Évènement

**Championnat du Monde de la Frite : ouverture des inscriptions**

La 4<sup>e</sup> édition du Championnat du Monde de la Frite se tiendra le 26 septembre 2026 sur la Grand Place d'Arras. Le CNIPT est partenaire de cet évènement organisé par Arras Pays d'Artois. Pour l'édition 2026, deux nouveautés sont proposées : une nouvelle catégorie dédiée aux chips ; et la Frite Authentique, catégorie reine du championnat, accueillera désormais 12 candidats sur scène. Les candidatures sont ouvertes. Pour candidater : <https://www.arraspaysdartois.com/championnat-du-monde-de-la-frite/quelques-formalites> 🍷



: Cliquez sur les liens pour en savoir plus